



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bouchons A1

Question écrite n° 15137

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les possibilités de remédier aux bouchons sur les autoroutes. Tous les matins, les accès à Lille par l'autoroute A1 sont bouchés, ce qui nuit à la qualité de vie des personnes qui tous les jours de rendent dans la métropole lilloise pour travailler. Le même scénario se répète le soir. Pour remédier à ces difficultés quotidiennes, elle souhaiterait savoir si la possibilité de limiter plus en amont la vitesse et d'interdire aux camions de doubler aux horaires cibles pourrait être étudiée. Elle souhaiterait également connaître le nombre d'accidents recensés ainsi que leur horaire et leur gravité entre la gare de péage de Fresnes-lès-Montauban et Lille. Elle lui demande si ces deux possibilités ont été discutées ou si d'autres solutions pourraient être envisagées.

Texte de la réponse

Le traitement des phénomènes de congestion récurrente sur les autoroutes aux abords des métropoles françaises, et notamment dans les zones transfrontalières comme c'est le cas de la métropole lilloise, se situe au cœur des priorités du Gouvernement, compte tenu des enjeux économiques et écologiques associés et de l'impact que cela peut avoir sur les mobilités du quotidien. Afin de limiter ces phénomènes et favoriser le report des déplacements vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement, tout en optimisant les conditions d'utilisation des infrastructures existantes, l'État s'est engagé dans l'élaboration de schémas directeurs d'agglomération de la gestion du trafic (SDAGT) afin de développer et partager, avec les acteurs locaux de la mobilité et les gestionnaires de voirie, des stratégies communes. Dans la métropole lilloise, le programme Allegro de gestion dynamique du trafic a été approuvé en septembre 2014 pour un montant de 33,5 M€. Ce programme de gestion du trafic intègre différentes mesures de gestion dynamique sur les principales voies structurantes autoroutières de l'agglomération lilloise dont l'A1. Dans ce cadre, une première phase de régulation dynamique des vitesses et de régulation d'accès sur échangeur a été mise en service en mars 2016 sur l'autoroute A25 entre Météren et Englos pour un montant de 6,9 M€. Le programme Allegro a été poursuivi avec la réalisation d'une régulation dynamique des accès sur l'autoroute A22, pour un montant de 0,437 M€, mise en service en décembre 2018. Les assises de la mobilité lilloise organisées le 22 mai 2018 ont été l'occasion de rappeler la nécessité d'accélérer le déploiement des mesures de gestion du trafic. Au vu de l'évaluation favorable de cette première phase et des annonces faites par le président de la région Hauts-de-France quant à sa participation financière pour la poursuite de la mise en œuvre des mesures de gestion dynamique de trafic aux abords de la métropole lilloise, les travaux d'extension de cette régulation dynamique des vitesses jusqu'au centre hospitalier régional universitaire (CHU) de Lille-Port de Lille est programmée en 2019 pour un montant de 3 M€. Le déploiement de panneaux d'information des usagers aux accès sur les autoroutes sera également engagé en 2019, avec la participation financière de la métropole, pour un montant de 1,3 M€. Les études se poursuivent enfin sur la régulation dynamique des vitesses et la régulation d'accès sur les autoroutes A22, A1 puis A23, en vue d'une mise en œuvre au cours des prochaines années. Plus précisément, concernant l'A1, les mesures étudiées dans le cadre du programme Allegro sont une régulation dynamique des vitesses limites autorisées en approche de Lille entre Seclin et Lesquin, à l'aide de panneaux à message variable, afin de retarder l'apparition des phénomènes de congestion, ainsi qu'une régulation dynamique d'accès

sur certaines bretelles de l'A1, afin de réguler certains flux entrants dans un objectif de réduction de la congestion sur l'autoroute. Une régulation dynamique des vitesses sur une section plus courte de l'A1 dans le sens sortant est également à l'étude. La possibilité de réaliser une interdiction dynamique de dépasser aux poids-lourds sur A1 n'a pas été retenue dans le cadre du programme Allegro. Les caractéristiques géométriques de l'A1 et le nombre de poids lourds ne permettent pas de réaliser une telle mesure dans de bonnes conditions de sécurité et d'efficacité, avec le risque notamment de créer un « mur » de poids lourds qui perturberait le fonctionnement des échangeurs. Par ailleurs, les assises de la mobilité lilloise ont souligné l'intérêt et la faisabilité de la création de voies réservées sur les autoroutes pour les transports collectifs, voire pour le covoiturage lorsque cela est pertinent. Cette orientation rejoint pleinement les objectifs du Gouvernement visant à favoriser le développement des mobilités partagées et des mobilités propres et à améliorer les mobilités du quotidien, comme cela a été réaffirmé à l'issue des assises nationales de la mobilité organisées à l'automne 2017. Ces études sont en cours et seront soumises à l'approbation ministérielle, dans le cadre du SDAGT de la métropole lilloise. Au-delà, l'opportunité d'aménager une voie réservée dans le cadre du projet de mise à 2x3 voies de l'autoroute A25 est à l'étude. Différents scénarios correspondant à différents types de voies réservées (voie réservée aux services de transports collectifs aménagée sur la bande d'arrêt d'urgence, voie réservée à une catégorie plus large d'usagers aménagée sur une voie de circulation) sont en cours d'analyse. Les études menées permettront de comparer ces différents scénarios d'aménagements, de préciser leur faisabilité technique et leur coût, et d'identifier les enjeux environnementaux associés. Enfin, les assises de la mobilité lilloise ont confirmé la nécessité de déterminer un programme d'études, en lien avec la métropole, visant à traiter les points noirs de congestion des réseaux routiers principaux. Des études d'opportunité relatives aux points noirs de congestion des autoroutes sont en cours afin d'identifier, dans un premier temps, les nœuds structurants à l'origine des difficultés de circulation actuelles. Ces études analyseront ensuite les solutions d'aménagements sur le réseau routier national qui permettraient d'améliorer, de manière globale et coordonnée, les conditions de circulation au niveau de la métropole lilloise. Ces solutions pourront inclure des aménagements ponctuels (allongements de bretelles, restructurations d'échangeurs...), mais également des aménagements de plus grande ampleur visant à augmenter la capacité des voies. L'ensemble de ces actions, qu'il s'agisse des mesures de gestion de trafic ou des aménagements envisagés aux abords de la métropole lilloise ou bien, plus généralement, des mesures de gestion de trafic et de partage de la voirie qui seront retenus dans le cadre des SDAGT au niveau des principales métropoles françaises, visent donc à fluidifier la circulation et à favoriser certains modes de déplacement tout en tenant compte des contraintes budgétaires. S'agissant de l'accidentalité sur l'autoroute A1, on dénombre 125 accidents corporels, dont 7 accidents mortels, sur la période 2013-2017, entre la gare de péage de Fresnes-les-Montauban et Lille. Parmi ces 125 accidents, 67 d'entre eux (soit 54 %) sont des accidents graves, c'est-à-dire un accident comportant au moins un tué ou un blessé hospitalisé plus de 24 heures. Les accidents ont principalement lieu aux heures de pointe du matin (entre 7 h et 9 h) et du soir (entre 16 h et 19 h).

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15137

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2018](#), page 11346

Réponse publiée au JO le : [13 août 2019](#), page 7517